

AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIALE

Du 2 juillet 2024

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour. Vos représentants présents à la séance étaient : Éric Kargès, Leila Fouzer, Patricia Thomas

1) **Approbation du compte rendu de la séance du 28 mai 2024 (avis)**

Le compte rendu est approuvé.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

2) **Organisation du pôle ETE (avis)**

Les représentant de la FSU s'inquiète de la charge de travail pour le nouveau responsable.

La direction de l'éducation précise qu'il y aura un adjoint

Les représentants de la CGT demande un éclaircissement sur les 3 postes.

La DRH distingue les trois postes, un responsable, 1adjoint, et un chargé de mission alimentation durable qui est un poste non permanent.

Les représentant de la FSU demande si le responsable continuera d'encadré les ATSEM. Il nous est répondu que le responsable maintien une proximité avec ces agents sur le terrain.

Les représentants s'interrogent sur la mise en place d'un référent sur les écoles, qui permettraient une implication de l'agent et un déroulement de carrière plus valorisent ?

Le directeur précise que cela à fait l'objet d'une réflexion et sa nécessite un accompagnement et que pour l'instant cela n'a pas été retenu.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

3) **Tableau des effectifs Ville (avis)**

L'actualisation du tableau des effectifs est modifiée suite à la promotion interne d'un agent, à la réorganisation de l'ETE, d'une création de poste chargé mission des restaurations et du retour d'un agent qui était en détachement.

Les représentants CGT demande si le poste d'assistante direction général était rédacteur ? Il nous est répondu que non et que ce poste n'était pas pourvu et qu'il est requalifié au grade de l'agent qui est titulaire.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

4) **Tableau des effectifs CCAS (avis)**

Le tableau des effective est adopté.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

5) **Bilan de l'organisation du pôle périscolaire (information)**

Une présentation du bilan de l'organisation du pôle périscolaire est faite par le Directeur de l'Education. Les représentants CGT s'interrogent sur l'organisation du temps de travail annualisé du service. La DRH précise que les plannings sont annualisés en réel et donne en comparaison l'organisation du travail des espaces verts qui est forfaitisé.

6) **Echange quant aux critères relatifs aux avancements de grade (avis)**

Le directeur des services n'est pas d'accord sur le fait de retirer ce critère mes qui allait l'enlever pour tester et qu'un point sera fait dans un an.

Le critère de la maladie est retiré pour les avancements de grade.

Ce point était pour information et se voie modifier pour avis.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

7) **Mise en place des titre restaurant (information)**

La DRH indique que 182 agents avaient adhéré et que 292 agents peuvent en bénéficier et que certains attendent septembre pour adhérer

Les représentants CGT indiquent avoir pris le temps pour expliquer le fonctionnement et les points positifs de cette mise en place.

Les crèche et le théâtre pourront en bénéficier en septembre.

Les documents transmis par l'employeur aux représentants du personnel, lors des Comités Techniques, sont consultables par tous les agents qui nous en font la demande. Pour cela, venez nous rencontrer au 82 bis, avenue Pasteur, pendant nos permanences, le mardi et jeudi après-midi, de 14 à 17 heures